

OLON

I. — FICHE BOTANIQUE ET FORESTIÈRE

1. — DENOMINATIONS :

COMMERCIALE officielle : Olon (France).

SCIENTIFIQUES : *Fagara Heitzii* Aubr. et Pellegr. (Rutacée).
Fagara Brieyi de Wils., msc.

VERNACULAIRES : Pratiquement les indigènes d'Afrique Occidentale confondent sous les mêmes noms les *Fagara* arborescents (*F. macrophylla*, *F. Heitzii* et *F. melanacantha*).

CAMEROUN : Bongo (Yaoundé).

GABON : Olon (Fang), Nongo (Mpongwé).

2. — HABITAT :

L'Olon à bois tendre possède une aire qu'il est difficile de définir par suite de la confusion des espèces en forêt. Typiquement, c'est un arbre exploité plutôt dans de vieilles forêts secondaires, au Cameroun et au Gabon, où il est assez disséminé dans la région de l'Estuaire et dans l'Ogoué maritime.

Des bois de même nature peuvent être fournis par le Moyen-Congo et le Congo belge. Dans les Mayombes français et belge, certains M'Banza (Bayombe), ou Lisumba (Kiombe) sont du type *F. Heitzii*.

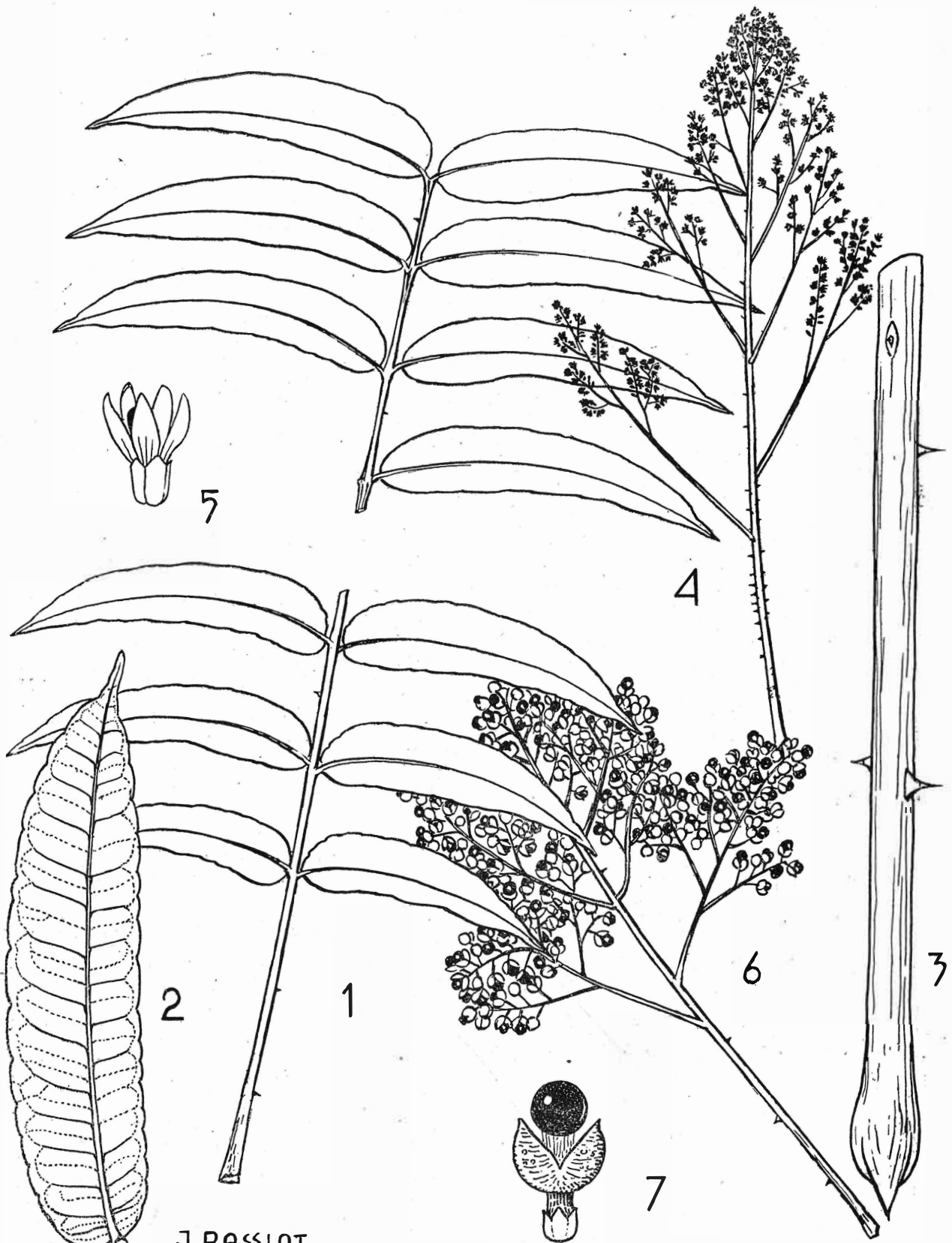
3. — DESCRIPTION DE L'ARBRE :

Arbre de première grandeur, l'Olon ne présente pas de contreforts à la base mais seulement parfois un empattement assez prononcé. Fût long, droit et cylindrique, atteignant dans certaines régions jusqu'à 120 et même 150 cm. de diamètre.

Large couronne formée de branches dressées, assez abondamment ramifiées, avec des rameaux assez épais, hérissés d'épines coniques plutôt courtes et à base d'insertion assez large. Ecorce hérissée jusqu'à une certaine hauteur le long du tronc de nombreuses épines caractéristiques (type *Fagara*, voir photographie). Sur les arbres âgés, beaucoup d'épines disparaissent, laissant des cicatrices losangiques de 6 à 7 × 3 cm., et l'écorce s'exfolie en minces lamelles de rhytidome. Tranche relativement mince (± 1 cm.), avec une mince couche externe jaune ocre, brillante, puis une portion granuleuse, tachetée de blanc, et une partie interne fibreuse.

Feuillage de teinte claire, avec de très grandes feuilles composées-paripennées et alternes, groupées en rosettes à l'extrémité des rameaux. Rachis atteignant jusqu'à 90 cm. de long, portant quelques épines courtes et trapues, très légèrement canaliculé au niveau de l'insertion des 12 à 20 paires de folioles et quelquefois plus. Folioles sessiles, opposées ou subopposées, coriaces, oblongues-lancéolées, généralement tordues, assez longuement acuminées au sommet et asymétriques à la base. Limbe, 14 à 20 × 3 à 5 cm., glabre, avec des points translucides épars, légèrement ourlé sur le bord, qui présente une série de denticulations glanduleuses. Nervure principale dépourvue d'épines sur la face inférieure, une vingtaine de nervures secondaires peu ascendantes, se rejoignant à une certaine distance du bord, et peu distinctes des nervilles.

Inflorescences en larges panicules de minuscules fleurs blanchâtres, avec des ramifications de base longues de 20 à 25 cm. et plus, et un axe principal épineux. Fleurs unisexuées, sessiles, avec un calice à 4-5 lobes imbriqués et 4-5 pétales libres. Fleurs femelles dépourvues d'étamines.



J. RASSIAT

OLON
 (*Fagara Heitzii* Aubrév. et Pellegr.)

1. Extrémités inférieure et supérieure d'une feuille, x 1/2. — 2. Foliote, face inférieure, x 2/3. — 3. Epines à la base du rachis, x 3. — 4. Inflorescence, x 1/3. — 5. Fleur femelle, x 7. — 6. Portion d'inflorescence, x 1/2. — 7. Fruit avec graine, x 2.

Infrutescences caractéristiques du genre, en panicules très fournies de petites capsules globuleuses, piquetées de fossettes à la surface et légèrement pédonculées. A maturité les capsules s'ouvrent en 2 valves et libèrent une graine ronde, luisante, d'un noir bleuâtre à reflets métalliques, qui demeure pendant quelque temps attachée à la capsule.

4. — ASPECT ET STRUCTURE DU BOIS :

Cœur et aubier très peu différenciés. Bois blanc verdâtre à éclat lustré, prenant une teinte jaune paille à la suite d'une longue exposition à la lumière ; de couleur plus claire chez les jeunes arbres que sur les arbres de fort diamètre. Bois à grain moyennement fin, de structure relativement homogène, avec un contrefil irrégulier. Débits souvent moirés, mouchetés parfois de petits nœuds très épars.

En section transversale :

Cernes pratiquement invisibles. A l'œil nu, le tissu fibreux surtout est saillant. Pores visibles à la loupe, irrégulièrement disséminés, parfois plus abondants dans certaines zones, soit isolés, soit accolés radialement par 2 ou 3, normalement rares et de taille moyenne. Parenchyme associé aux pores, indistinct à faible grossissement de la paroi des vaisseaux ; en limite d'accroissement présence sporadique d'une ligne concentrique continue de parenchyme en liaison avec de fins canaux traumatiques. Rayons plutôt rares, distincts à la loupe, sous forme de fines lignes plus claires.

En section longitudinale tangentielle :

Débits très légèrement veinés. Traces vasculaires relativement longues, plutôt fines, parfois obstruées par des contenus blancs. Rayons très petits et étroits, pratiquement invisibles à l'œil nu.

En section longitudinale radiale :

Traces vasculaires de même aspect que sur dosse, quoique de longueur irrégulière par suite du contrefil. Très fines maillures (0,3 mm.), assez longues sur plein quartier et tranchant par leur couleur ; de structure relativement homogène.

On aperçoit parfois une succession verticale de points brun foncé qui sont les traces des canaux traumatiques.

II. — FICHE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

1. — CARACTERES ESTHETIQUES :

Bois parfait de couleur jaune paille clair, assez uniforme, mais parfois veiné et moiré. Sa couleur reste stable et ne se modifie pas avec le temps. Aubier peu épais et peu distinct, à peine plus clair que le bois.

Grain moyennement fin. Vaisseaux uniformément répartis, donnant des pores et des traces bien ouverts. Contrefil très fréquent sur les faces sur quartier donnant au bois un aspect rubané. Texture très homogène ; les zones d'accroissement ne sont pas visibles.

2. — CARACTERES PHYSIQUES

Bois tendre et léger (densité à 15 % d'eau : 0,5 à 0,6), présentant au séchage un retrait total assez faible ; moyennement nerveux. Une fois sec, jouera assez peu sous l'influence des variations d'humidité. Le séchage naturel se fera facilement, sans grande déformation des débits, et sera assez rapide. Le séchage à l'étuve sera également facile.

Bonne conservation à l'abri des intempéries. N'est guère attaqué par les insectes xylophages, sauf cependant les termites. Mais est sensible à la pourriture s'il est en milieu humide, ou exposé à la pluie.

3. — CARACTERES MECANIQUES :

Bois ayant de bonnes résistances mécaniques pour sa densité. Résiste bien à la compression axiale, assez bien à la flexion statique. Bonne résistance à la flexion par choc. Cohésion transversale faible, assez fissile.

4. — CARACTERES TECHNOLOGIQUES :

Bois se travaillant sans aucune difficulté, aussi bien à la machine qu'à la main. Seul le rabotage demande parfois quelques précautions à cause du contrefil. Se déroule et se tranche aisément, se polit facilement.

Clous faciles à enfoncer mais tenant mal. Rapport entre charge d'arrachement et charge d'enfoncement : 0,7.

Vis faciles à enfoncer, tiennent bien.

Bois se collant, se vernissant, se peignant sans aucune difficulté.

5. — USAGES :

Bois de déroulage très apprécié pour la fabrication des panneaux contre-plaqués concurremment avec l'Okoumé, et bois de menuiserie légère, utilisable pour l'aménagement intérieur, les moulures, etc...

Cette essence devrait également trouver des débouchés dans l'ameublement, soit en massif pour le mobilier courant, les âmes de meubles plaqués, les tablettes, etc..., soit sous forme de panneaux contreplaqués pour les fonds et derrières de meubles.

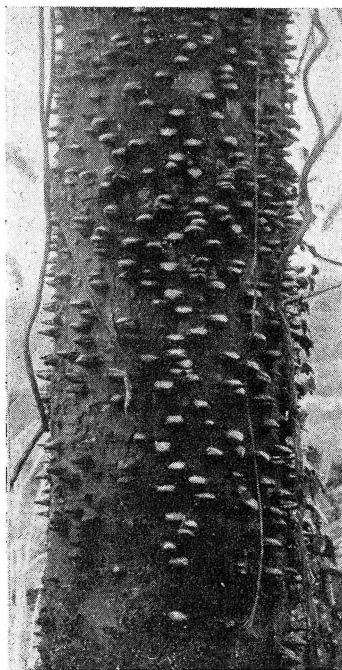
6. — COMMERCE :

Avant 1939 le bois d'Olon n'était importé en France qu'en petites quantités pour la fabrication du contreplaqué.

Pour les années 1947 et 1948, les importations annuelles se montaient à 540 T. de grumes.

Les arrivages de sciages sont exceptionnels.

Dans les pays de production, les scieries utilisent de l'Olon pour le marché local.



Fût d'olon